

#DéfiHautesAlpes

CONTACT ORGANISATEUR

Ligue de l'enseignement de l'Isère
Vacances pour tous
33 rue Joseph Chanrion - 38 000 Grenoble
Tél. 04 38 12 41 30 - Fax 04 76 70 02 57
vacances@laligue38.org

En savoir plus : colos.laligue38.org

Les indispensables :

L'envie de découvertes
Test d'aisance aquatique
Duvet et oreiller
Bonnes chaussures du routard

#DéfiHautesAlpes

**9-13
ANS**

Raid sportif dans les Hautes-Alpes !

Sports d'eaux vives, montagne et camping

Séjour 100% plein air pour celles et ceux qui veulent vivre une grande aventure au cœur des montagnes. **Au programme de la semaine:** nage en eaux vives et rafting dans la Durance ; Via-Ferrata dans les Gorges du Guil à Château-Queyras ; Descente en VTT de Risouls à Guillestre. **Côté découverte des environs :** visite du plus haut village d'Europe à Saint-Veran, journée au Lac d'Embrun/SerrePonçon, baignade dans les sources d'eau chaude...et participation à toutes les animations du village festif de Guillestre.

Située à 1000m d'altitude, Guillestre est un carrefour ouvert sur les hautes vallées, au pied des Ecrins. Paysages de montagne protégés, microclimat ensoleillé, Guillestre est un terrain de jeu formidable l'été !

Esprit du séjour :

Les jeunes sont logés en camping sous tentes à Guillestre, dans les Hautes Alpes. Ils participent activement à la vie du groupe : installation du campement, autogestion de la cuisine et des courses... Toutes les activités sont encadrées par des moniteurs diplômés d'état, nous travaillons avec la base d'eaux vives Adelante depuis 20 ans. L'équipe est reconnue pour sa pédagogie et son professionnalisme.

Vie quotidienne

Le groupe participe activement à la vie collective : les repas sont préparés par toute l'équipe, sous la bienveillance des animateurs. Le camp est également monté par le groupe.

Rythme de vie : Le réveil est individualisé sauf en cas d'activité ou de sortie matinale. Le coucher, également est individualisé, il s'effectue toujours à des heures raisonnables après une veillée. Les activités dynamiques et calmes sont alternées en fonction des moments de la journée et des conditions climatiques; elles sont adaptées au rythme de vie des jeunes.

Repas : Nous avons le souci de proposer des repas équilibrés, pris à des heures régulières. Nous veillons à ce que les jeunes mangent de tout et suffisamment. Nous prendrons en considération les régimes alimentaires et médicaux signalés avant le départ. Notre association applique le principe de laïcité en respectant les convictions religieuses si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

Hygiène : la douche et la toilette sont effectuées chaque jour.

Santé

Les parents remplissent avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques. Si le jeune suit un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de donner l'ordonnance du médecin, au moment du départ, au responsable du convoi. Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si le jeune tombe malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes avertis dès que possible. Fournir dès l'inscription, les imprimés nécessaires à jour : attestation CMU et attestation d'assurance maladie.

Relation Parents / Jeune

L'équipe d'animation s'engage à insister auprès des jeunes pour qu'ils soient en contact avec leur famille : courrier ou téléphone. Un blog est tenu à jour au cours du séjour. Les coordonnées sont communiquées lors des envois des convocations.

Itinérance

Le séjour s'effectue en itinérance. L'hébergement s'effectue essentiellement en camping sous tente. Les déplacements sont effectués en minibus, conduits par un adulte responsable. Il est recommandé d'apporter des sacs à dos et non des valises, très peu pratiques lors des déplacements.

Argent de poche

L'argent est géré par le jeune et peut être confié à l'équipe d'animation. S'il souhaite le conserver, aucun contrôle ne sera effectué par l'équipe d'animation (utilisation, perte, vol). Cet argent reste sous l'entière responsabilité du jeune. Les besoins étant limités, les sommes importantes sont déconseillées.

Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeu, bijoux, appareil photo numérique, MP3...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de perte ou de vol.

Pratiques addictives : tabac, alcool, drogues

La loi Française interdit la consommation d'alcool aux mineurs et la consommation de tabac dans les lieux publics et spécialement dans les centres de vacances. La loi interdit également la consommation de drogues et de produits stupéfiants. Si elle n'était pas respectée, nous avons obligation légale de déclarer ces infractions au procureur de la République.

Voyage

Le groupe se déplace en minibus au cours du séjour.

- MEMO -

Documents à remettre le jour du départ :

- Carte d'identité ou passeport à jour
- Autorisation de sortie du territoire
- Test d'aisance aquatique

